

TVA détournée : l'Allemagne épinglée

Des agriculteurs allemands ont bénéficié de montages fiscaux avantageux contraires à la directive européenne sur la TVA.



Des éleveurs allemands profitent depuis 2008 de subventions déguisées.

La Commission européenne a adressé, hier, une lettre de mise en demeure à l'Allemagne pour que ces agriculteurs, notamment les producteurs de porcs, se mettent en conformité avec la directive européenne sur la TVA (directive 2006/112/CE). « **Les Allemands utilisent la TVA pour subventionner leurs éleveurs. Nous attendons désormais qu'ils prennent des mesures correctives** », expliquent Jacques Crolais et Michel Bloch, respectivement secrétaire et président du Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe.

Le Collectif qui réunit l'Union des groupements des producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), Coop de France, la Fédération Nationale Porcine (FNP) et le Comité régional porcine de Bretagne, soutenu par l'Interprofession nationale porcine (Inaporc), dénoncent depuis 2010, le dumping social et fiscal allemand. Et particulièrement le régime de TVA au forfait, réservé dans les textes européens aux très petites exploitations mais qui assure aux « gros » élevages de porcs d'outre-Rhin un avantage pouvant aller jusqu'à 3,60 € par porc. « **Leurs éleveurs achètent des ali-**

ments à un taux de TVA de 9,4 %, revendent à un taux de 10,7 % et la différence reste dans leur poche », rappelle Michel Bloch, président également de l'UGPVB, à l'origine de la procédure.

En 2011, les éleveurs de porcs bretons avaient saisi par courrier la Commission européenne pour faire cesser ce « détournement ». Pas assez étayée, la démarche n'avait pas abouti. Mais fin 2015, nouvelle plainte du Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe. D'abord réticente, la Commission vient d'y donner suite en ouvrant une procédure d'infraction contre l'Allemagne. On parle d'une fraude d'environ 250 millions d'euros et, en corollaire, une perte de 18 000 € de revenus par an pour un éleveur français.

Dans les abattoirs allemands, on est passé de 43 à 60 millions de porcs par an, entre 2001 et 2016, en profitant aussi d'une main-d'œuvre sous-payée d'Europe de l'Est. Pendant ce temps, la production française de porcelets reculait de 3 millions, à 22,5 millions d'animaux.

Guillaume LE DU.